

Circulaire de rentrée 2026

Priorités pour l'année scolaire 2026-2027

NOR : MENE2612348C

Circulaire : du 6-5-2026

Emetteur : MEN – DGESCO

Texte adressé à tous les personnels de l'éducation nationale

À l'aune du rôle vital de notre institution pour la destinée de notre pays, je souhaite que l'année scolaire 2026-2027 soit centrée sur ce qui fait le cœur de notre mission : instruire et protéger. Quelle que soit votre fonction au sein de notre institution, vous contribuez à cette double mission.

La rentrée 2026 ne sera pas celle de nouvelles réformes structurelles, mais verra la consolidation des réformes engagées, notamment celle de la formation initiale des enseignants. Elle doit vous permettre de vous recentrer, dans le respect de vos qualités et compétences respectives, sur votre cœur de métier.

S'agissant en premier lieu des enjeux pédagogiques, je ne vous demande pas de chercher à satisfaire simultanément, par un grand écart impossible, toutes les demandes que notre société fait peser sur notre École. Je vous demande de vous concentrer sur l'essentiel, de préférer le « mieux » au « plus », de mettre la juste exigence – celle qui pousse en avant et refuse la fatalité – au cœur de votre action, dans le cadre des nouveaux programmes qui entrent progressivement en vigueur de la maternelle au collège, et dans la perspective du baccalauréat et de la poursuite d'études ou de l'insertion professionnelle au lycée général, technologique ou professionnel. L'exigence doit être au cœur de votre mission, en vous appuyant notamment sur les évaluations des acquis des élèves au regard des objectifs nationaux.

Notre action pédagogique doit être principalement concentrée sur la maîtrise de ces deux conventions sociales « premières » qui rendent possibles toutes les autres : le langage et le raisonnement scientifique.

L'acquisition du langage, c'est-à-dire de la capacité croissante à élaborer une pensée complexe, est notre premier objectif pédagogique, dans toutes les disciplines. Cela signifie que, dès l'école maternelle de manière adaptée puis tout au long de la scolarité élémentaire, je vous demande de travailler prioritairement la lecture, l'écriture et la diversification du champ lexical. Nul n'ignore que le lexique est en réalité le principal déterminant des inégalités scolaires et culturelles. Refuser tout fatalisme en termes d'inégalités passe donc d'abord, dans le premier degré, par un travail exigeant et assidu sur le geste graphique et la diversification massive et systématique du vocabulaire, ainsi que par la pratique de l'écrit complet, dans tous les domaines. Il ne s'agit pas seulement de la traditionnelle dictée, mais également de cultiver la pratique de l'écriture d'invention, autour de textes d'une longueur modeste mais croissante, sur la base d'énoncés précis. Les « textes à trous » sont à proscrire, sauf besoins particuliers, au profit du geste scripteur et de la rédaction de phrases complètes, qui améliorent la mémorisation et permettent à l'élève de développer une pensée complexe. Dans le second degré, la même exigence autour de la pratique de l'écrit, de l'expression, de la poursuite de l'acquisition du vocabulaire et de la lecture doit traverser l'ensemble des disciplines. L'objectif est clair : la maîtrise du langage conditionne la compréhension du monde, la sérénité du rapport à l'autre et l'autonomie de la pensée. Sans elle, point d'égalité réelle, et point de maîtrise par l'individu de sa propre destinée. À l'heure où nos élèves se reposent de plus en plus sur l'intelligence artificielle, cultiver cette maîtrise est le meilleur moyen de leur garantir une autonomie intellectuelle et mentale dans l'usage de ces outils, comme, en temps voulu, d'en tirer le plein potentiel.

La seconde priorité pédagogique porte sur l'acquisition et le développement du raisonnement scientifique, singulièrement en mathématiques. Celui-ci connaît objectivement des remises en cause profondes au niveau international comme en France, notamment dans un environnement informationnel où l'illusion de l'évidence se substitue trop souvent à la démarche de démonstration et de vérification. Or le progrès intellectuel et humain, véritable moteur de notre École, est indissociable de la démarche scientifique et du doute raisonnable. Observer, émettre des hypothèses, faire une expérience, analyser les résultats et en tirer des conclusions objectives et rationnelles : telles sont les étapes de toute démarche scientifique que nous devons transmettre à nos élèves pour leur permettre de comprendre le monde de demain et de s'y adapter. La promotion des sciences passe donc par un apprentissage méthodique et rigoureux. Dans le premier degré, l'acquisition des automatismes en mathématiques et la résolution de problèmes sont la priorité absolue. Ces apprentissages trouvent un prolongement dans les autres champs scientifiques et technologiques, dès le premier degré, dont la polyvalence est essentielle, et dans le second degré. La priorité mise sur le raisonnement scientifique implique également un travail accru sur la réduction des inégalités entre filles et garçons en la matière. Le constat est connu : meilleurs à l'entrée en CP en mathématiques, les résultats des filles accusent ensuite un écart négatif par rapport à ceux des garçons. Au lycée général, elles représentent à peine plus de 40 % des élèves en spécialité mathématiques en terminale, 10 % en STI2D et sont moins d'un tiers des étudiants en études d'ingénieurs ou de technique industrielle. Au lycée professionnel, elles sont moins de 20 % dans les filières de la production. Nous ne pouvons accepter une telle inégalité, ni au regard de la promesse républicaine, ni au regard des enjeux scientifiques, économiques et intellectuels auxquels nous faisons face. Nous ne pouvons non plus ignorer qu'inconsciemment, notre système scolaire est susceptible d'y participer. Aussi je vous invite, dans le cadre de vos collectifs pédagogiques, à placer cette question au cœur de vos pratiques d'enseignement et d'éducation, de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Les réunions de pré-rentrée seront notamment l'occasion d'identifier, dans le contexte propre à chaque école et établissement, les leviers susceptibles d'être activés à cette fin (énoncés, participation en classe, modalités d'évaluations, appréciations sur les copies et les bulletins, projets, orientation dans le second degré, étude des différences entre vœux des élèves et décisions d'orientation, intervention de rôles modèles au lycée, etc.). Ceci implique une action résolue sur nos représentations collectives à la fois à l'école et en dehors, mais votre investissement auprès de nos élèves est aussi de nature à inverser cette tendance.

Cette exigence pédagogique, qui refuse tout déterminisme, vaut également pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, pour laquelle nous sommes collectivement pleinement engagés et qui repose notamment sur l'investissement des accompagnants d'enfants en situation de handicap.

En deuxième lieu, ces deux priorités pédagogiques absolues viendront nourrir une nécessité éducative : celle de l'amélioration du climat scolaire, trop souvent réduit à sa seule dimension pathogène, et de la protection de nos élèves. Au sein de la communauté éducative, dont chaque membre contribue à améliorer le climat scolaire, le rôle des personnels de vie scolaire comme des personnels sociaux et de santé est déterminant pour assurer un climat scolaire serein et mieux répondre aux enjeux de santé physique et mentale. L'interdiction de l'utilisation du téléphone portable au lycée participera à cette tranquillité, tout comme l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans, actuellement en débat au Parlement. Pour la première fois, à compter de cette rentrée, nos élèves devraient effectuer une scolarité complète sans téléphone.

Mais au-delà de ces mesures, il nous faut réaffirmer l'autorité de notre École comme institution, qui vise à élever et à faire de nos élèves des femmes et des hommes debout, libres, égaux et fraternels, conformément à la devise nationale qui orne les frontons de nos enceintes. Cela passe d'abord par le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment du principe de laïcité qui garantit la liberté de conscience, et du principe de neutralité du service public de l'enseignement. Cela implique également le nécessaire retour à une forme de civilité trop souvent remise en cause par le comportement de certains élèves et parfois même de certains parents. Il y a ainsi un lien étroit entre les priorités pédagogiques précédemment rappelées et cette nécessaire civilité. Parce qu'une pensée complexe, animée d'un doute raisonnable, rend possible l'accueil de

la parole de l'autre et définit l'esprit critique. Et parce que la culture générale, qui en est le corollaire et dont l'acquisition constitue l'un de nos objectifs, fonde l'ouverture au monde et à l'altérité. Chaque discipline et chaque professeur y participe, en transmettant un large éventail de connaissances et de compétences, afin d'assurer une formation « complète » de nos élèves.

C'est également pour cette raison que je souhaite que nous développions une nouvelle relation avec les parents d'élèves. Nous devons en effet les aider à s'impliquer de manière efficace dans le suivi scolaire de leur enfant, échanger régulièrement et les accompagner, en confiance, lorsque les difficultés et les fragilités s'accumulent. Sous le double effet d'une meilleure protection des bâtiments et de la numérisation, le lien avec les parents s'est fait progressivement plus indirect et, par voie de conséquence, parfois plus distant. Il nous faut collectivement retisser ce lien, avec pour corollaire le respect par les parents comme par les élèves du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'organisation des apprentissages, et plus généralement de l'autorité des personnels. Aucune menace ni atteinte à l'intégrité d'un personnel ne sera admise, et toutes seront sanctionnées.

En troisième et dernier lieu, notre institution ne peut prétendre prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels. Vous êtes en droit d'obtenir sa protection, son efficacité et son soutien. La chute démographique, qui a commencé depuis 2016 et s'accélère, constitue un défi important, mais doit être l'occasion de renforcer notre appui aux équipes. C'est pourquoi la rentrée 2026 verra se poursuivre les efforts engagés sur la formation, notamment en faveur des formations à l'initiative des équipes locales, l'accompagnement et la reconnaissance de votre engagement. Je souhaite également que la prochaine année scolaire soit l'occasion d'améliorer et d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : amélioration de l'accueil des nouveaux collègues, notamment les jeunes lauréats de concours, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle. L'Éducation nationale n'est pas une somme d'individus anonymes : elle constitue une communauté professionnelle complète, des services des circonscriptions, des directions départementales, des rectorats et de l'administration centrale à l'entière responsabilité des équipes des écoles et établissements, unie par la plus noble des missions.

Telles sont les priorités de notre École pour l'année scolaire 2026-2027. Aucun d'entre nous n'ignore les défis et les difficultés de notre système scolaire, ni les tensions de notre société. L'École, qui est l'émanation de la société d'aujourd'hui, n'y est pas étanche. Mais elle est le berceau de la société de demain, et est à ce titre porteuse d'un immense espoir. Celui, sur tout le territoire, d'instruire et faire grandir tous les enfants de France, en répondant aux ambitions de chacun tout en les unissant dans une destinée fraternelle. Nous ne sommes condamnés ni à l'impuissance, ni au fatalisme. Nous changeons chaque jour des trajectoires de vie. Nous éveillons chaque jour la conscience civique de nos élèves, dans un cadre dont la neutralité et la laïcité sont, avec le savoir et l'usage de la raison, les garanties du libre-arbitre. Nous leur transmettons une culture commune et des connaissances et compétences indispensables à leur autonomie. Nous en faisons des citoyennes et des citoyens français.

Notre École vous doit ce qu'elle est. Je vous remercie par avance, autour de ces priorités, de tenir chaque jour ses promesses.

Le ministre de l'Éducation nationale,
Édouard Geffray